

NFC 18-550 Indices B1(V)L Exécutant ou B2L/B2VL Chargé de travaux pour les véhicules électriques ou hybrides ^{HAB-40}

Document remis au stagiaire avant son inscription (Article L6353-8 du Code du Travail)

Objectifs (Aptitudes et compétences)

Acquérir les connaissances pour mettre en oeuvre les consignes de sécurité prévues par la norme NF C 18 550.

Apprendre à effectuer des travaux suivant une certaine méthodologie à proximité de véhicules électriques/ engins (chariots électriques et voitures électriques/ hybrides).

Savoir évaluer le risque électrique et adapter la mesure de prévention en fonction des opérations électriques à réaliser.

Permettre à l'employeur de délivrer à son employé, un (des) titre(s) d'habilitation électrique correspondant aux niveaux B1L/B1VL Exécutant ou B2L/B2VL Chargé de travaux.

Public Visé

Tous les salariés électricien effectuant des opérations d'ordre électrique sur des véhicules/engins ou à proximité et au-dessus des seuils de tension et de capacités suivantes :

- en courant continu (c.c.) : tension $U > 60$ V c.c.
- en courant alternatif (c.a.) : tension $U > 25$ Volts efficaces
- pour les batteries : une capacité $C > 180$ Ah.

Exemple : Électricien, Mécano-électricien, ...

Durée

14.00 Heures

2 Jours

Pré Requis

Maîtrise orale et écrite de la langue française.

Blocs de Compétences

TRONC COMMUN

- Différencier les grandeurs électriques : courant alternatif et continu, intensité, tension, puissance
- Connaître l'architecture des véhicules/engins thermiques, électriques et hybrides
- Lister les domaines de tensions et les caractéristiques des conducteurs, des isolants et le degré de protection des connecteurs (IP XX)
- Lister les principaux effets et conséquences du courant électrique sur le corps humain et ses conséquences
- Connaître les règles élémentaires de prévention du risque électrique (respect des canalisations isolées, opération (connexion/déconnexion, nettoyage, manipulation, etc.) sur les générateurs dont les caractéristiques sont une tension ≤ 60 Vcc ou ≤ 25 Vac pour une capacité ≤ 180 Ah
- Conduite à tenir en présence de risque électrique (pièces nues de tensions supérieures aux seuils)
- Décrire la conduite à tenir en cas d'accident et incendie

MODULE B1L/B1VL EXÉCUTANT OU B2L/B2VL CHARGÉ DE RÉPARATION

- Citer les différents travaux avec ou sans voisinage : hors tension, sous tension
- Préciser le rôle des acteurs :
 1. Exécutant
 2. Chargé de réparation ou travaux
 3. Chargé de consignation
- Identifier les différents niveaux d'habilitation et leurs limites susceptibles d'être rencontrés dans le cadre des travaux hors tension avec ou sans voisinage (symboles, rôles de chacun, etc.)
- Énoncer les prescriptions d'exécution des travaux d'ordre électrique et les limites par rapport aux travaux d'ordre non électrique et sous tension
- Citer les zones d'environnement et donner leurs limites
- Nommer les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension (attestation de consignation ou de mise hors tension, avis de fin de travail,...).
- Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés spécifiques aux travaux
- Lister les mesures de prévention à observer lors d'un travail hors tension avec ou sans voisinage

Objectifs pédagogiques

- Acquérir les connaissances pour mettre en oeuvre les consignes de sécurité prévues par la norme NF C 18 550.

- Apprendre à effectuer des travaux suivant une certaine méthodologie à proximité de véhicules électriques/ engins (chariots électriques et voitures électriques/ hybrides).



- Savoir évaluer le risque électrique et adapter la mesure de prévention en fonction des opérations électriques à réaliser.
- Permettre à l'employeur de délivrer à son employé, un (des) titre(s) d'habilitation électrique correspondant aux niveaux B0L Exécutant ou Chargé de réparation.

Méthodes mobilisées

Exposés théoriques basés sur les modules Tronc commun, B1L /B1VL Exécutant, B2L/B2VL Chargé de travaux et sur les retours d'expériences, des pratiques et des connaissances des participants.

Applications pratiques chez le client avec mise à disposition de l'environnement, des moyens et matériels suivants :

- Les stagiaires doivent opérer sur ou dans l'environnement des équipements électriques type véhicules électriques ou hybrides
- Mise à disposition d'un véhicule électrique ou hybride.

Supports numériques, photos, vidéos, manuel stagiaire.

Qualification Intervenant(e)(s)

Formateur expérimenté et détenteur de ses titres en Habilitation Electrique

Méthodes d'évaluation

Contrôle des connaissances théoriques via un QCM et contrôle des connaissances pratiques grâce à une ou plusieurs situations de travail ou d'intervention suivant les critères de la NF C 18-550.

Délivrance d'une Attestation d'assiduité.

En cas de réussite, délivrance d'un avis après formation et d'un titre d'habilitation électrique prérempli en fonction de l'avis après formation.

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Une information préalable de l'accueil du lieu de formation est nécessaire, afin de nous assurer de la mise en place des actions adaptées requises lors de votre formation.

Tarifs

Inter (Par Stagiaire) : **Nous consulter**

Intra (Par Jour) : **Nous consulter**



Contactez-nous !

INTERFORMAT

Tél. : 0243560505

Mail : contact@interformat.fr

